

## Les anglicismes en français montréalais

par

Edelina Cîmpianu

We have set ourselves the goal to establish a typology of specific Anglicisms of the Quebec French starting from a sample of Montreal French by means of examples taken from newspaper articles and the writings of certain Montreal authors. The analysis of our text corpus is meant to verify, through the use of dictionaries that confirm or deny the existence of a French correspondent, which is the frequency of the necessary linguistic borrowings made with respect to the ones that represent a concession to fashion. We will eventually see which one is predominant in Quebec French in comparison with Hexagonal French.

Pour connaître la situation des anglicismes et leur dynamique en français québécois tel qu'il est utilisé à Montréal, nous nous proposons dans cet article<sup>1</sup> d'étudier des échantillons de la presse écrite montréalaise (à partir du journal *La Presse*), ainsi que les textes de certains auteurs montréalais (Francine Noël et Réjean Ducharme) afin d'avoir l'expression vivante d'une société avec ses usages linguistiques. Nous avons choisi *La Presse* parce qu'il a une longue tradition (il a été fondé en 1884 à Montréal) et parce qu'il est l'un des principaux quotidiens francophones montréalais qui s'arrête souvent sur la problématique linguistique. L'analyse de notre corpus consiste dans l'établissement d'une typologie dont les critères relèvent des conditions propres au milieu québécois qui engendre des pressions, inexistantes en français européen, de la part du bilinguisme et du militantisme linguistique.

Le corpus qui nous a offert la possibilité de saisir les aspects principaux de l'implantation des anglicismes au Québec s'inscrit dans un découpage synchronique plus large comprenant les dernières décennies du XX<sup>ème</sup> siècle et la première décennie du XXI<sup>ème</sup> siècle. En partant de l'affirmation de Saussure que toute époque est l'héritière de l'époque précédente, nous avons considéré que le

---

<sup>1</sup> Communication présentée le 31 mars 2012 lors d'une table organisée à l'Université « Alexandru Ioan Cuza » de Iași dans le cadre du projet de coopération bilatérale entre l'Université « Alexandru Ioan Cuza » de Iași et l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, intitulé *Emprunt linguistique, créativité lexicale et comportement verbal chez les trilingues - COMPVERB* – Programme d'Actions Intégrées (PAI) Brâncuși / Partenariat Hubert Curien, Roumanie-France, 2011-2012 (contrat n° 509/2011). La table ronde a été intitulée *L'emprunt à l'anglais en roumain et en français: nécessité et / ou mode ?*. Ce projet a été réalisé dans le cadre du programme Capacități – PN II, déroulé avec l'aide de ANCS (Autoritatea Națională pentru Cercetare Științifică) et UEFISCDI (Unitatea Executivă pentru Finanțarea Învățământului Superior, a Cercetării, Dezvoltării și Inovării), pour la partie roumaine et le Ministère français des Affaires Etrangères, avec le soutien du Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, pour la partie française.

décalage temporel entre les exemples littéraires et les anglicismes extraits de la presse ne présentait pas un empêchement majeur en ce qui concerne la vitalité des emprunts. Nous avons constaté que la presse écrite ne nous a pas offert un corpus trop vaste et cela peut-être à cause de la perception péjorative des anglicismes et de l'effort des autorités et des linguistes de défendre le français québécois. Les différents recueils d'anglicismes (dictionnaires y compris) (ex. : Normand Beauchemin, Pierre Martel et Michel Théoret, *Le Dictionnaire de fréquence des mots du français parlé au Québec* ; Marie-Éva de Villiers, *Le Multidictionnaire* ; Gilles Colpron, *Le Dictionnaire des anglicismes* ; Gaston Dulong, *Le Dictionnaire des canadianismes*) ne nous ont pas donné d'indications sur la fréquence des anglicismes et sur leurs conditions d'emploi. La meilleure source, selon nous, en est la Banque de données textuelles de Sherbrooke (BDTS). Nous y retrouvons des renseignements sur les emplois « corrects » et « critiqués » des anglicismes. Il se peut qu'avant de rédiger leurs articles, les journalistes se renseignent sur les conditions d'emploi des anglicismes qu'ils souhaitent introduire et, s'ils apprennent que certains d'entre eux sont « critiqués » (par OLF, BDTS, etc.), ils préfèrent les remplacer par des équivalents français.

À la différence de la presse écrite, les œuvres littéraires présentent une plus grande variété lexicale ; elles nous ont offert un corpus très riche. L'explication serait la liberté dont jouissent les écrivains d'employer des mots appartenant aux différents registres de la langue.

Les emprunts à l'anglais nomment des réalités économiques, politiques, juridiques et sportives. Quelques-uns appartiennent au registre familier ou font partie du vocabulaire de la cuisine. Nous avons préféré la classification des emprunts à l'anglais faite par Marie-Éva de Villiers (2005) à celle de Gilles Colpron (1970, 1994 et 1998) parce qu'elle est plus générale et plus facile à utiliser. En empruntant la typologie proposée par Marie-Éva de Villiers (2005 : 55-283), nous avons repéré trois types d'anglicismes : 1. l'anglicisme formel, 2. l'anglicisme sémantique (le faux ami) et 3. l'anglicisme syntaxique (le calque). Nous avons classé selon cette typologie les anglicismes repérés dans la presse écrite et dans les textes littéraires. Même si certains d'entre eux sont très fréquents dans les deux corpus, nous les avons cependant retenus une seule fois. *Le Petit Robert* et *Le dictionnaire de francophonie canadienne* (2011) nous ont aidée à vérifier si ces mots sont propres au français québécois. Il est à remarquer que dans *La Presse* les anglicismes, pour des raisons de mise en évidence, sont généralement écrits en italiques (ex. : *boss* ; *chum* ; *child labour* ; *faire du fun party*, etc.) ou entre guillemets (ex. : *Best Buy* ; *Future Shop* : « Il est interdit d'avoir une raison sociale anglophone. Pour contourner le problème, celles-ci enregistrent une marque de commerce. C'est pour cette raison qu'on a les Best Buy et les Future Shop » (*La Presse*, 24 août 2007, Société, 10) ; *leader* : « Mais c'est utopique. On a besoin d'un vrai leader charismatique » (*La Presse*, 1<sup>er</sup>

septembre 2007, Arts et spectacles, 9) ; *buddy* ; *king* ; *ouatcher* : « Le guide que l'on peut télécharger directement à partir du site de SFR, interpelle directement l'internaute : Hé Buddy ! Tu veux devenir ouatcheur, t'ambitionnes peut-être même de devenir le king de la ouatch ? Ben va falloir que tu te mettes à parler québécois ! » (*La Presse*, 24 août 2007, Société, 12). Parfois, les deux variantes de mise en évidence (guillemets et italiques) sont utilisées : ex. : le concept « *sunk costs* » qui est traduit par le dicton « *don't throw good money after bad* », est suivi par une explication en français : « il faut faire abstraction de l'argent déjà perdu dans un investissement non rentable avant de décider d'en investir davantage » (*La Presse*, 6 septembre 2007, Métro, 38). Rarement, les anglicismes sont écrits sans guillemets ou italiques : ex. : *week-end* (peu employé au Québec ; utilisé couramment en France) ; *pick-up* ; *gangs*, *pole position* ; *stands* ; *lock-out* ; *far west*, etc. : « être à bord d'une camionnette de style pick-up » (*La Presse*, 11 septembre 2007, Actualités, 16) ; « gangs de rue » (*La Presse*, 12 septembre 2007, Nouvelles, 12) ; « Le Britannique, vainqueur à Budapest, avait récupéré la pole position de son équipier espagnol, déclassé après les qualifications pour ne pas avoir respecté les consignes de son équipe en bloquant Hamilton dans les stands » (*La Presse*, 24 août 2007, Sports, 5) ; « La direction du collège avait menacé de déclencher un lock-out si son offre n'était pas acceptée d'ici demain » (*La Presse*, 16 août 2007, Actualités, 15) ; « Encore une fois, le week-end dans un secteur d'un quartier de Laval, a ressemblé au far west alors que des membres de gangs de rue ont ouvert le feu en deux occasions, blessant deux personnes » (*La Presse*, 28 août 2007, Actualités, 15).

**1. L'emprunt formel (l'anglicisme formel)** désigne un mot ou une expression emprunté(e) directement à l'anglais avec ou sans adaptation graphique de la langue d'origine. Nous avons identifié dans notre corpus 139 emprunts (anglicismes) formels. Quelques exemples d'anglicismes formels : *appointment* ; *aréna* ; *bill* ; *break* ; *chum*, *-e* ; *gang* ; *insécore* ; *job* ; *lousse* ; *off* ; *pocher* ; *toffer*, etc.

- Le nom masculin *appointment* est un anglicisme dont le sens au singulier (« rendez-vous, entrevue ») n'est plus accepté de nos jours. Selon l'OLF, le mot n'existe aujourd'hui qu'au pluriel et désigne la rémunération fixe attachée à certains types d'emplois : ex. : « Quels seront mes *appointments* pour ce type de travail ? ».
- Le nom masculin *aréna* provient de l'anglais *skating arena* et désigne une patinoire à glace couverte et entourée de gradins : ex. : « J'espère que les amateurs de hockey de Sorel Tracy n'attendent plus les visiteurs à la sortie de l'*aréna* pour les tabasser » (*La Presse*, 23 août 2007, Sport, 4).
- Le nom masculin *bill*, qui provient de l'anglais, est généralement employé pour désigner les projets de loi présentés dans le Parlement fédéral canadien : ex. : « [...] prise dans une sorte de rêverie sur Michel qu'elle voyait marchant vers Québec, avec sa main à elle dans sa grande main –

ils manifestaient contre la *Bill 63* –, elle avait fini par somnoler [...]» (Francine Noël, *Maryse*, 59). *Bill* peut être également employé avec le sens de « billet de banque, (fam.) bifton, faf » : « Avec tes gros *bills*, achète-moé donc l'Organe du peup pour seulement un piastre le numéro doub » (Francine Noël, *Maryse*, 361).

- L'anglicisme *break* est très répandu au Québec. Il figure cependant parmi les anglicismes critiqués par la BDTS où il apparaît tant au singulier (employé dans le langage oral, journalistique ou dans les romans) qu'au pluriel (employé à l'oral). Ce nom masculin désigne la pause, la récréation, le répit : ex. : « Ces interruptions ne dérangent pas Maryse qui avait décidé de prendre *un break* » (Francine Noël, *Maryse*, 273).
- Le nom *chum*, *-e* qui signifie « ami, copain ou petit ami, bien-aimé(e), jules, mec, nana », répandu au Québec surtout dans le langage familier, fait partie des anglicismes critiqués par la BDTS où il apparaît soit au singulier (dans les romans et dans la presse écrite), soit au pluriel (dans les romans). L'OLF recommande plutôt, selon le contexte, son remplacement par des équivalents français du type *copain(e)*, *ami(e)*, *camarade de classe*, *camarade de travail*, *compagnon*, *compagne*, etc., ou encore *amoureux*, *petit ami*, *petit copain*, *mari*, *conjoint*, *époux* : « Tommy, lui, restait à la maison, en savates, et quand, par affaires, il sortait rencontrer ses *chums* à la taverne, il enfilait de vieux souliers aux lacets dépareillés » (Francine Noël, *Maryse*, 73) ; « Au dessert, [...] j'ai déclaré qu'il était le *chum* le plus fun que j'aie jamais eu ! Je t'en prie, Marie-Lyre, [...] ne m'appelle pas ton *chum*. Ce mot est tellement laid dans ta jolie bouche [...] mais comment voudrais-tu que je t'appelle, moi qui te prenais pour mon *chum* ? » (Francine Noël, *Maryse*, 108) ; « En fait, t'es une sorte de *chum steady* intermittent : t'es *steady* par ton intermittence » (Francine Noël, *Maryse*, 208) ; « L'album, qui propose quelques titres légers, dont la délicieusement nostalgique *Les vieux chums*, offre aussi quelques pièces révélatrices d'un artiste mature prêt à livrer ses pensées plus personnelles » – il y est question de Jonathan Painchaud, auter-compositeur-interprète (*La Presse*, 24-26 août 2007, *Métro*, 16).
- Le nom féminin *gang* désigne une bande, un groupe ou une équipe. Employé en France pour désigner un groupe de malfaiteurs, le nom est un emprunt direct à l'anglais et figure parmi les mots critiqués par la BDTS. Il y est cité dans des exemples tirés des romans ou de la presse écrite : « La petite *gang* du fond du jardin les trouve pas sérieux et le leur fait dire par la voix de Myriam » (Francine Noël, *Myriam première*, 427) ; « On prenait des pots à l'époque : Lemire était Français et tout le monde de la *gang* parlait comme lui » (Francine Noël, *Maryse*, 56) ; « Pendant que sa

- blonde, son frère et sa belle-sœur dormaient dans l'appartement, un jeune homme de 24 ans a été abattu par balles, dans la nuit de lundi à mardi, à Pierrefonds. Ce meurtre pourrait être lié aux gangs de rue » (*La Presse*, 12 septembre 2007, Nouvelles, 12).
- L'adjectif *insécure*, emprunté directement à l'anglais, désigne une personne inquiète, pas sûre d'elle, anxieuse. Le mot est critiqué par la BDTS et les exemples cités sont extraits de la presse écrite (où il est employé au singulier et au pluriel) et de l'oral (employé au pluriel) : « Je suis comme une petite fille inquiète et, comme toutes les femmes, *insécure* » (Francine Noël, *Maryse*, 61).
  - Le nom féminin *job* est fréquemment utilisé au Québec avec le sens de « boulot, travail, emploi, poste. En France, le nom est masculin et il est utilisé uniquement pour parler d'un petit boulot. Critiqué par la BDTS, le nom est employé dans la presse écrite (au singulier ou au pluriel) et dans les romans : « J'allais avoir un diplôme, une meilleure paye, une job » (*La Presse*, 19 août 2007, Lectures, 3).
  - Sous l'influence de l'anglais *loose*, on utilise au Québec, particulièrement en contexte familier, l'adjectif *lousse* (quelquefois écrit selon l'orthographe anglaise *loose*). Cet adjectif est employé avec plusieurs sens différents : « desserré », « ample », « en liberté » ou encore « généreux, indulgent » ([http://66.46.185.79/bdl/gabarit\\_bdl.asp?Th=2&t1=&id=3676](http://66.46.185.79/bdl/gabarit_bdl.asp?Th=2&t1=&id=3676)). L'adjectif est critiqué par la BDTS et par l'OLF. Dans la BDTS nous le rencontrons dans des exemples extraits de pièces de théâtre (employé au singulier), de romans (employé au singulier et au pluriel) ou de la presse écrite (employé au singulier). Selon le contexte, l'OLF privilégie les équivalents français suivants : *lâche, desserré, décousu, défait, mou, mobile, branlant, qui a du jeu, qui bouge, qui se défait, qui pend*, etc. ; *ample, flottant, trop grand, souple, large, élastique*, etc. ; *libre, en liberté, non attaché, détaché, livré à soi-même*, etc. ; *généreux, prodigue, accommodant, indulgent, souple, laxiste*, etc. ([http://66.46.185.79/bdl/gabarit\\_bdl.asp?Th=2&t1=&id=3676](http://66.46.185.79/bdl/gabarit_bdl.asp?Th=2&t1=&id=3676)) : « Il n'y avait [...] que des hommes qui la regardèrent longuement quand ils entrèrent. Heureusement qu'elle était habillée lousse » (Francine Noël, *Maryse*, 136). L'adjectif *off* provient de l'anglais *to have an off day* et signifie « en congé, libre ». Il fait partie des anglicismes critiqués par la BDTS où il est employé dans les monologues, les romans ou la presse écrite : « [...] je donne pas de consultation à soir. Je suis *off*. » (Francine Noël, *Maryse*, 74).
  - Le verbe transitif *pocher*, francisé de l'anglais *to poach*, est employé au Québec avec le sens « échouer à un examen ou être collé ». Critiqué par la BDTS, le verbe est particulièrement employé à l'oral (à

l'infinitif ou au passé composé). Nous l'avons également rencontré dans les romans : « Sorry, je viens justement de me faire *pocher* » (Francine Noël, *Maryse*, 361).

- Le verbe *toffer* est employé au Québec avec le sens d'« endurer », de « supporter » ou d'« encaisser » : « On va faire comme on a toujours fait : on va *toffer* en attendant que ça se passe » (Réjean Ducharme, *L'hiver de force*, 25).

## 2. L'emprunt sémantique (l'anglicisme sémantique ou le faux ami)

désigne l'emploi d'un mot français dans un sens qu'il ne possède pas, sous l'influence d'un mot anglais qui a une forme semblable. C'est un emploi indirect, involontaire, inconscient, difficile à éviter parce qu'il appartient en général au contexte juridique, administratif, politique du Canada. Il y en a, certes, qui proviennent du lexique familier ou de celui de la cuisine. Nous avons identifié dans notre corpus 34 emprunts (anglicismes) sémantiques (dont 33 par analogie de forme (a. 17 ayant des significations empruntées à un nom anglais ; b. 8 ayant des significations empruntées à un verbe anglais ; c. 5 ayant des significations empruntées à un adjectif anglais ; d. 3 ayant des significations empruntées à un adverbe anglais) ; e. un par métaphore). L'emprunt sémantique par analogie de forme désigne une attribution erronée des significations aux mots ayant une forme identique ou voisine. Ce fait est dû à la ressemblance formelle.

a. Quelques exemples d'emprunts sémantiques dont la signification est empruntée à un nom anglais : *altération*, *contrôle*.

- *Altération*, calque de l'angl. *alteration* qui signifie « modification », est employé en français québécois avec le sens de « retouche, transformation de vêtements ».
- *Contrôle* est un calque de l'anglais, employé en parallèle avec *télécommande*. En français québécois, le nom masculin désigne le bouton de commande, le bouton de réglage, commande. Nous avons rencontré chez Francine Noël l'expression *contrôle à distance* avec le sens de « télécommande » : « J'ai entrepris un jeûne de télé ; j'ai mis du masking tape sur les boutons et le *contrôle à distance* est coincé dans le congélateur, entre deux boîtes de diners Stouffer's » (Francine Noël, *Nous avons tous découvert l'Amérique*, 66).

b. Quelques exemples d'emprunts sémantiques dont la signification est empruntée à un verbe anglais : *average* ou *avrége* ; *clairer*.

- L'adjectif *average*, *avrége* est emprunté à l'anglais. En français québécois, l'adjectif désigne une personne médiocre, quelconque : « Selon lui, Adrien Oubedon est tout à fait *average* » (Francine Noël, *Maryse*, 180).
- Le verbe transitif *clairer*, calque de l'angl. *to clear*, est employé en français québécois avec le sens de « faire évacuer ; congédier, virer

quelqu'un ; débarrasser, nettoyer, dégager ; faire un profit ». Le verbe, qui fait partie des anglicismes critiqués par la BDTS, est employé à l'oral (à l'infinitif et à l'imparfait de l'indicatif), dans les romans (à l'infinitif ou au passé composé) et dans les contes (à la voix passive) : « [...] ma belle-mère m'a donné le numéro de téléphone de sa fameuse madame Tremblée qui est venue la semaine dernière *clairer* la place, comme elle a dit » (Francine Noël, *Maryse*, 157).

c. Quelques exemples d'emprunts sémantiques dont la signification est empruntée à un adjectif anglais : *smart*, *smatte* ; *stone*.

- L'adjectif *smart*, *smatte* provient de l'anglais et désigne une personne gentille, affable, distinguée » : « [...] ça ne lui a pas servi de savoir lire avant les autres, au contraire, on l'a traitée de *smatte* ! » (Francine Noël, *Myriam première*, 15). L'adjectif *smatte* est critiqué par la BDTS. Il est employé surtout dans les romans.
- L'adjectif *stone* désigne, en français québécois, une personne raide sous l'effet de la drogue, camée, défoncée. La BDTS en donne un exemple extrait d'un monologue : « Parfois, le simple fait de constater que je vis me rend complètement *stone*. Pendant quelques millièmes de seconde, je le suis vraiment, *stone* et heureuse » (Francine Noël, *Nous avons tous découvert l'Amérique*, 207).

d. L'adverbe *incidemment* est emprunté à l'anglais *incidentally* où il a le sens de « soit dit en passant ; à propos ». Sous l'influence de l'anglais, l'adverbe *incidemment* est employé en français québécois avec le sens de « à propos ; au fait ; soit dit en passant ; de façon accessoire, occasionnelle ». Il n'est pas recommandé par l'OLF. Les variantes acceptées sont : *au fait* et *soit dit en passant*.

e. Le corpus a relevé également un seul emprunt sémantique par métaphore : *casser (un bail)* provient de l'anglais *to break an agreement, a lease* et est employé à la place de *résilier un bail*.

**3. L'emprunt syntaxique (l'anglicisme syntaxique ou le calque)** désigne une expression, ancienne ou récente, composée de mots français, mais constituant une transposition littérale d'une expression, d'une locution ou d'une construction d'une autre langue. Nous avons identifié dans notre corpus 26 emprunts (anglicismes) syntaxiques (dont : a. 8 calques de structure ; b. 14 calques de syntagmes ; c. 4 calques phraséologiques).

a. Pour les calques de structure nous avons retenu l'emploi des prépositions *de* et *à* : ex. : la préposition *à* : *joindre à qqn.* au lieu de *joindre qqn.* ; la préposition *de* à la place de *à* : *repartir de zéro* au lieu de *repartir à zéro* ; la préposition *de* à la place de *en* : *étudiants de première année* ou *de premier cycle* au lieu de *étudiants en première année* ou *en premier cycle*.

b. Quelques exemples de calques de syntagme : *application* ; *arrêt* ; *flipper*.

- Le nom féminin *application* est un calque de l'angl. *to make an application for* qui désigne un formulaire type pour déposer sa candidature. Au Québec, le nom est employé avec le sens de « candidat, candidature à un poste, demande d'emploi » : « faire application pour trouver un emploi ». *Application* figure parmi les anglicismes critiqués par la BDTS. Le nom est employé à l'oral et dans la presse écrite.
- Le nom masculin *arrêt*, calque de l'anglais *to put under arrest* désigne, en français québécois, le panneau routier indiquant un arrêt, un stop.
- Le verbe *flipper*, calque de l'anglais *to flip over* est employé en français québécois avec le sens de « se passionner pour, s'emballer pour » : « Je pense que c'est ce qu'ils appellent *flipper*, c'est le fonne » (Réjean Ducharme, *L'hiver de force*, 87).

c. Le calque phraséologique apparaît lorsque la signification globale de l'expression idiomatique diffère de la somme des significations particulières de chacun des mots qui la composent et qu'elle est propre à une langue donnée : ex. : *je suis un would be pays* qui signifie « je suis un citoyen du monde » ; *speak white* est employé avec le sens de « parler clairement, franchement, sans aucun ménagement » ; *to win heat trick* est emprunté à l'anglais et signifie « faire un tour de chapeau ». L'expression est employée dans le vocabulaire du hockey ou dans le domaine de la politique (sens figuré) ; *chapeau (parler au (à) travers son)* est un calque de l'angl. *to speak through one's hat* et signifie « parler à tort et à travers, sans connaissance de cause ». L'expression, qui figure parmi les anglicismes critiqués par la BDTS, est employée dans les journaux.

Les québécismes d'emprunt totalisent 200 mots utilisés fréquemment dans la presse écrite et dans les œuvres littéraires. Un nombre très réduit de mots considérés comme vivants à Québec (7 anglicismes) ont un correspondant en français standard : ex. : *une gang* qui, en français standard est un nom masculin, a un sens péjoratif : *un gang de malfaiteurs* ; *la job* qui, en français standard est un nom masculin, garde le sens : « travail, emploi, poste, boulot » ; *le lunch*, en français standard désigne « le repas léger servi pendant une réunion ou une cérémonie » ; *le marshmallow*, en français standard désigne les « sucreries en forme cubique faites de guimauve » ; *le nettoyeur*, en français standard désigne « la personne qui s'occupe du nettoyage » ; *pomper* – en français standard il y a l'adjectif *pompé* qui désigne une « personne très fatiguée, épuisée » ; *référer* a le même sens qu'en français standard, mais ils sont surtout rencontrés dans les champs de la logique et de la linguistique, sous l'influence de l'anglais. Cette fréquence très faible est surtout l'apanage des journalistes qui rédigent leurs articles à la première personne du singulier. Le ton familier de leurs textes leur permet d'établir une connexion avec les lecteurs, un surplus d'actualité, d'emploi de la langue sur un ton plus naturel.

L'analyse sur les emprunts directs à l'anglais totalise 140 anglicismes formels (avec ou sans adaptation graphique) appartenant généralement aux vocabulaires sportif, familier ou de la cuisine. Ces types d'emprunt ont été groupés en deux catégories : les anglicismes qui ont gardé leur forme (103) et ceux qui ont été dérivés, c'est-à-dire francisés) (37). Les emprunts qui ont subi une adaptation graphique s'expliquent par le contexte du bilinguisme qui a favorisé l'existence d'un terme francisé et par le désir de défendre le français québécois contre les anglicismes. Le corpus comprend également 34 anglicismes sémantiques (faux amis) désignant les champs juridique, politique et familier et rarement le vocabulaire de la cuisine (ex. : *sundae*). Les journalistes n'hésitent aucunement à les employer, même s'il ne s'agit que d'un pourcentage très faible. Il en est de même pour les emprunts syntaxiques (les calques) : 26 anglicismes qui nomment des réalités différentes (vocabulaire politique, juridique, informatique, routier et familier).

L'innovation lexicale constitue de loin l'un des éléments différenciateurs entre le français québécois et le français hexagonal. Le corpus fait ressortir un grand nombre d'anglicismes formés à l'aide de la suffixation. On francise en général les verbes et parfois les noms. Nous avons relevé des anglicismes francisés à l'aide de la flexion verbale du premier groupe (-er) : *accomoder* ; *bitcher* ; *booster* ; *canceler* ; *checker*, *chéquer*, *tchéquer*, *tckéker* ; *clairer* ; *coacher* ; *crooner* ; *draver* ; *fiter*, *fitter* ; *flipper* ; *jumper* ; *knocker* ; *ouatchier* ; *pacter*, *paqueter* ; *pocher* ; *pomper* ; *référer* ; *questionner*. Ce sont généralement des verbes courts (une ou deux syllabes) appartenant au vocabulaire quotidien. Quelques noms ont reçu le suffixe français en -eur (*draveur* ; *idéateur* ; *nettoyeur* ; *ouatcheur* ; *waiteur*), d'autres des suffixes tels -iste (*recherchiste* ; *relationniste* ; *partitionniste*), -er (*freaker* ; *rusher*), -aire (*registraire*), -erie (*fleuristerie*). Un seul adjectif a été créé à l'aide du suffixe -eur (*secondeur*).

Les emprunts à l'anglais relèvent également 22 mots ou expressions appartenant plutôt au registre populaire : *bitch* (*être bitch*) < l'angl. « chienne » signifie « être salope » ; *bleus* (*avoir les*) < l'angl. se traduit par « être triste » ; *change* (*change pour change !*) signifie « d'un échange, d'une chose contre une autre. Se dit d'un troc. Aussi d'une revanche méritée » ; *drave* (*faire la drave*) < l'angl. *drive* « conduire » signifie « travailler au flottage du bois » ; *enfirouper*, *enfirouaper* (*se laisser enfirouaper*) signifie « se laisser tromper, berner (tromper, berner qqn.) par de belles paroles, des promesses trompeuses » ; *enfirouaper qqn.*, *tromper qqn.* ; *game* (*être game*) < l'angl. « se sentir de taille (à faire qqch.) » pour *faire qqch.* signifie « être prêt à faire qqch. » ; *gang* (*arriver en gang*) < l'angl. *gang* « bande » signifie « arriver en groupe, en grand nombre » ; *kick* (*avoir (pogner) le*) < l'angl. « coup de pied » pour, sur qqn. signifie « s'amouracher, s'enticher (de qqn.) ; *donner un (gros) kick* se traduit par « donner un plaisir (intense) » ; *être son (un) kick* signifie « être son (un) plaisir » ; *faire qqch. pour le*

*kick* signifie « faire qqch. par plaisir » ; *look* (*avoir le*) < l'angl. « allure » se traduit par « avoir fière allure, une belle allure » ; *jeter un look*, *lancer un look* signifie « jeter un regard. Se dit notamment d'un regard méchant » ; *lousse* (*avoir du lousse dans sa corde*) signifie « être détendu, conciliant » ; *prendre ça lousse* « se détendre, s'accorder un peu de liberté » ; *se sentir lousse*, *être lousse* < l'angl. *loose* « mou, jeu » se traduit par « se sentir prodigue, généreux » ; *mouve* (*faire un* (*des*) *mouve* (*s*)) < l'angl. *move* « mouvement » signifie « poser un (des) geste(s), agir » ; *off* (*être off*) < l'angl. « libre » = « être libre, en congé » ; *party* (*casser le*) < l'angl. « fête, sauterie » se traduit par « interrompre brusquement le plaisir, la fête, notamment par des propos intempestifs » ; *virer* (*revirer*) *un party* < l'angl. « fête » signifie « partir en fête, s'amuser follement » ; *stone* (*être stone*) < l'angl. *stoned* « étourdi, drogué » signifie « être étourdi, drogué » ; *track* (*à côté de la*) < l'angl. « voie » se traduit par « dans l'erreur » ; *pocher* (*se faire pocher*), par « se faire quêter, se faire demander de l'argent » ; *pomper* (*pomper qqn.*), par « mettre qqn. en colère, faire fâcher qqn. » ; *sparages* (*faire des*) signifie « gesticuler, faire un esclandre, parader » ; *smatte* (*avoir l'air*) = « avoir l'air penaud, fou » ; *faire le* (*faire son*, *faire son beau*) *smatte* (*smart*, *smat*) < l'angl. *smart* « intelligent, perspicace » signifie « parader, plastronner, faire le fanfaron » ; *char* (*un char* (*et puis une barge*)) signifie « y en avoir beaucoup, abondamment » ; *charrues* (*les charrues sortent pas juste en hiver*), « se dit à propos d'une braguette ouverte » ; *chapeau* (*parler au* (*à*) *travers son*) signifie « tenir des propos insensés, parler à tort et à travers ».

La BDTS regroupe les anglicismes considérés « lexicaux » en fonction de la distinction « à utiliser – à éviter » en présentant les contextes où ceux-ci sont employés : ex. : *coach* est employé dans le langage journalistique et à l'oral ; il apparaît à différents modes / temps verbaux : présent et imparfait de l'indicatif, passé composé et conditionnel passé ; *kick* est souvent employé dans le théâtre et à l'oral ; le verbe *kicker* est employé dans la télévision (sous la forme *as-tu déjà été kiké*) et à l'oral (sous la forme *kiké*), etc. Notre corpus comprend 67 emprunts qui n'y figurent pas. Nous y donnons les exemples acceptés par la BDTS : *after-hours* ; *arrêt* ; *attorney general* ; *average*, *avrégé* ; *badtripper*, *bad tripper* ; *best buy* ; *bitcher* ; *bitcherie* ; *boîte vocale* ; *branding* ; *buddy* ; *bulletin de nouvelles* ; *buzz* ; *child labour* ; *clown* ; *coroner* ; *crooner* ; *cruising* ; *dépanneur* ; *fabulous* ; *fleuristerie* ; *flipper* ; *freaker* ; *future shop* ; *gougoune* ; *heavy* ; *hyde-a-bed* ; *idéateur*, *-trice* ; *impeachment* ; *incredible* ; *infraction* ; *kidnappeur* ; *kicqueux*, *-euse* ; *knock-outer* ; *marche* (*prendre une*) ; *morning man* ; *newsman* ; *night life* ; *old school* ; *open* ; *ouch !* ; *ouache !* ; *ouatch* (n.) ; *pays* ; *pomper* ; *power pop* ; *ranch* ; *rechercheur* ; *recordman* ; *réingénierie* ; *relationniste* ; *reverse* (*se mettre en*) ; *sandwich* ; *secondeur* ; *se stoner* ; *sharp* ; *shylock* ; *sixties* ; *sketch* ; *speak white* ; *stationnement* ; *thrillant* ; *toffer* ; *vivoir* ; *week-end* ; *west* ; *wop*. Il est nécessaire cependant de souligner le fait que les chercheurs de

l'Université de Sherbrooke travaillent en permanence sur la BDTS afin de couvrir le plus d'anglicismes possibles et d'aider à éclaircir les contextes où ceux-ci sont employés. Autrement dit, il est très possible que la classification que nous avons proposée soit modifiée ultérieurement.

De l'examen des emprunts à l'anglais propres aux œuvres littéraires et à *La Presse* ressortent les aspects suivants :

1. La variété québécoise semble se différencier du français hexagonal par un nombre appréciable d'emprunts à l'anglais. Le corpus comprend une grande proportion d'emprunts formels comparativement à une fréquence réduite des emprunts sémantiques et syntaxiques.
2. Le traitement partiel des anglicismes dans les dictionnaires. L'apparition d'un dictionnaire mentionnant de façon nette la distinction *emprunt utile-emprunt abusif* serait en mesure de nous aider à choisir le terme adéquat.
3. Les emprunts faits par nécessité sont très fréquents (133) par rapport à ceux qui sont une concession à la mode (67).
4. L'emploi modéré des anglicismes dans les œuvres littéraires et surtout dans la presse écrite. Ces mots « à éviter » rappellent le caractère de « langue dominée » du français québécois.

### Bibliographie

- Colpron, Gilles (1970), *Les anglicismes au Québec. Répertoire classifié*, Montréal, Beauchemin.
- Colpron, Gilles (1994), *Le Colpron : le nouveau dictionnaire des anglicismes, mise à jour de Constance et de Louis Forest*, Montréal, Beauchemin.
- Colpron, Gilles (1998), *Le Colpron : Le Dictionnaire des anglicismes, mise à jour de Constance Forest et de Denise Boudreau*, Montréal, Beauchemin.
- Desruisseaux, Pierre (2007), *Trésor des expressions populaires. Petit dictionnaire de la langue imagée dans la littérature québécoise*, Québec, Bibliothèque québécoise.
- De Villiers, Marie-Éva (2005), *Le vif désir de durer. Illustration de la norme réelle du français québécois*, Montréal (Québec), Éditions Québec Amérique.
- Dimitriu-Panaitescu, Corina (coord. gén.) (2011), *Dicționar de francofonie canadiană*, Iași, Editura Universității „Alexandru Ioan Cuza”.
- Ducharme, Réjean (1973), *L'hiver de force*, Paris, Gallimard.
- Martel, Pierre, CAJOLET-LAGANIERE, Hélène (1996), *Le français au Québec. Usages, standard et aménagement*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- Noël, Francine (1983), *Maryse*, Montréal, VLB Éditeur.
- Noël, Francine (1987), *Myriam première*, Montréal, VLB Éditeur.
- Noël, Francine (1992), *Babel, prise deux ou Nous avons tous découvert l'Amérique*, Montréal, Leméac.
- La Presse* (2007), juin-septembre.
- Base de données lexicographiques du Québec : <http://www.bdlp.org/recherche.asp?base=QU&index=v>
- Dictionnaire québécois : <http://www.dictionnaire-quebecois.com/definitions-v.html>
- Wikébec (dictionnaire du français québécois) : <http://www.wikebec.org/>

Lexique québécois : <http://www.angelfire.com/pq/lexique/lexique.html>

Anglicismes, Dictionnaire québécois : <http://www.monquebec.net/dico/anglicismes.php>

Banque de dépannage linguistique de l'Office québécois de la langue française :  
[http://66.46.185.79/bdl/gabarit\\_bdl.asp?Th=1&Th\\_id=266&niveau](http://66.46.185.79/bdl/gabarit_bdl.asp?Th=1&Th_id=266&niveau)

Répertoire d'exemples d'emprunts critiqués à l'anglais (tirés de la BDTS) :  
<http://catfran.flsh.usherbrooke.ca/catifq/angliweb/index.html>

(Université « Alexandru Ioan Cuza », Iași)